

Madame, Monsieur le Maire,

Le Groupement de gendarmerie départementale du Loiret nous a demandé de relayer les informations ci-dessous :

La semaine dernière, trois vols en réunion ont été perpétrés par des individus (2 ou 3) porteurs d'un brassard "police", au préjudice de personnes âgées.

La manière d'opérer est la suivante :

- ils présentent rapidement une fausse carte professionnelle (attention, les policiers et le gendarmes ont une carte professionnelle du format d'une carte de crédit) ;
- ils insistent lourdement pour entrer dans le domicile prétextant parfois la commission de cambriolages dans le voisinage ;
- ils sont rarement violents mais restent très persuasifs et profitent de la fouille de la maison pour dérober des bijoux et du numéraire.

Conseils à donner :

NE PAS LES FAIRE ENTRER DANS LE DOMICILE :

- 1 - se faire présenter une carte professionnelle (format carte de crédit), prendre le temps de la regarder ;
- 2 - demander de quel commissariat ils dépendent ;
- 3 - composer le 17 et demander aux gendarmes du centre des opérations de la gendarmerie (pour la zone de compétence gendarmerie) de vérifier si des policiers du commissariat de X enquêtent dans la commune de Y... ;
- 4 - attendre le rappel des gendarmes qui confirmeront ou non la réalité de la qualité des personnes présentes (en général, ils auront pris la fuite s'ils ne peuvent pas entrer) ;
- 5 - en cas de présence de faux policiers, relever tous les détails possibles (descriptions sur les individus, le véhicule utilisé) pour le donner aux gendarmes.

En cas de vol, toujours déposer plainte en donnant le maximum de renseignements permettant l'identification des auteurs.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Frédéric CUILLERIER,

Président AML